

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

En raison de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 et afin de faciliter le respect des « gestes barrières » et des mesures de distanciation sociale, le Conseil Municipal de la Commune se réunira exceptionnellement, **au foyer communal**, sis rue du Bouloi, en séance ordinaire le

Lundi 14 décembre 2020 à 19 h 00

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Commune.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du compte-rendu précédent
- 2 - Décision modificative n° 3
- 3 - Achat de terrain – Emplacement réservé rue de la Porte d'En Haut
- 4 - Annulation de la vente de l'immeuble sis 2 place du Bouloi
- 5 - Achat d'un tracteur
- 6 - Extension du cabinet médical – Demandes de subvention
- 7 - Modification du temps de travail d'un poste d'adjoint administratif territorial contractuel
- 8 - Subventions aux associations – Année 2020
- 9 - Convention de mise à disposition de personnel communal avec le Syndicat intercommunal à vocation unique du réémetteur de télévision de Jouy-sur-Morin
- 10 - Convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne
- 11 - Désignation d'un référent pour le projet « Géo Ile-de-France »
- 12 - Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif – Exercice 2019
- 13 - Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Exercice 2019
- 14 - Décisions du Maire
2020/02 : Tarification de l'occupation du domaine public
2020/03 : Aliénation de trois panneaux indicateurs de voirie
- 15 - Questions orales
- 16 - Informations diverses

En Mairie, le 8 décembre 2020

Le Maire,
Michael ROUSSEAU

